



*Association d'Etude et de Protection  
de la nature de l'Essonne*

## **CRAPAUDUC DU MARAIS (LE VAL ST GERMAIN)**

### **PREAMBULE**

Depuis quelques années plusieurs personnes avaient constaté de nombreux crapauds écrasés. Quelques uns venaient les ramasser le soir sur la route D 132 qui longe le Domaine du Marais et s'en va vers St Chéron.

Emus par cette situation et afin d'éviter cette hécatombe annuelle nous avons réfléchi à une solution possible.

Ainsi en 2011, pour la première fois, un Crapauduc est né près de la Mare Quinte au Val St Germain.

Nous tenons à remercier avant tout l'ensemble des bénévoles dont l'aide enthousiaste nous a permis de réussir cette belle opération :

Maguy Thion-Bourge (Bonnelles Nature), Danielle Albert (Vivre au Val), Pascaline Bregeaut, Jean-François Fabre et Bianca Di Lauro (LPO), Olivier Delzons (SNPN),

Les membres de Natur'Essonne : Gilles Touratier, Simone Perdereau, Jean-Pierre Blaquiere, Fabrice Koney, Jean-Luc Terranova, Véronique Remond, dont les réalisateurs du projet : Joël Brun, Michelle et Jacques Remond.

Tous nos remerciements aussi à Jean-Marc Lustrat (Direction de l'Environnement du Conseil Général de l'Essonne) et sa valeureuse équipe pour leur aide à la réalisation du crapauduc. Sans oublier M. Courageot et son équipe UDT de Linas, Mme Lacour de la DDT et M. Corbin de la DRIEE et le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse pour ses conseils et son support amical.

## PREPARATION

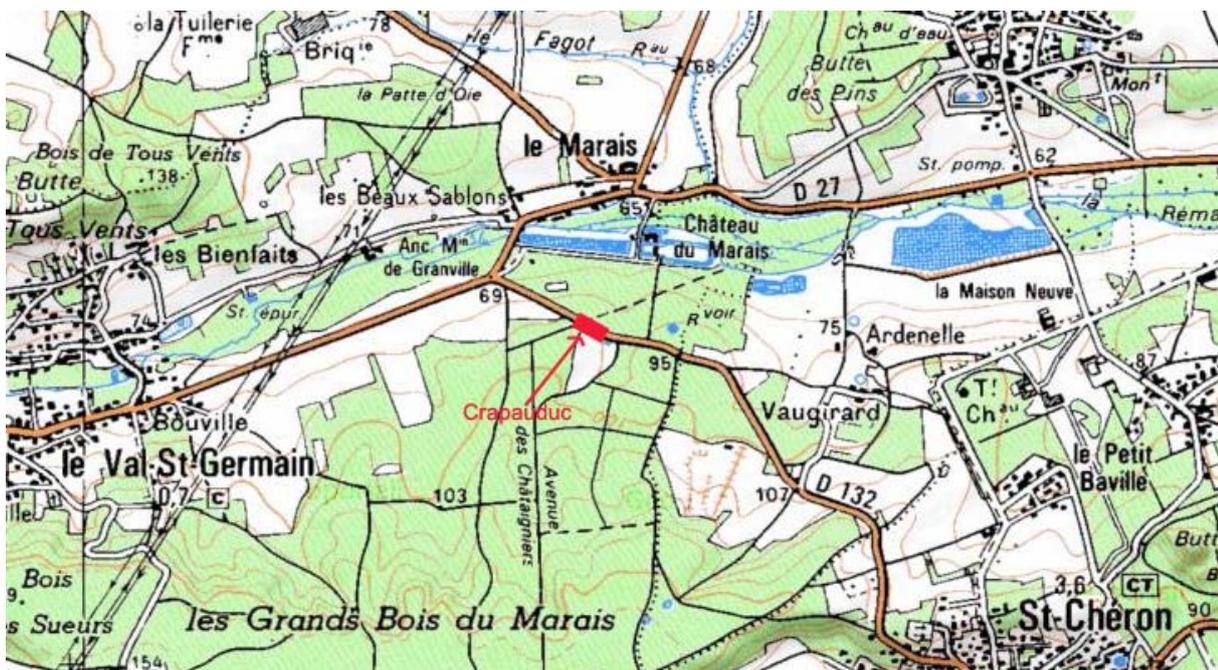
Avec l'aide financière de leur Association "NaturEssonne", Michelle et Jacques Remond et Joël Brun décident de construire un Crapauduc afin de protéger ces batraciens.

L'opiniâtreté et le suivi effectués par Michelle nous ont permis d'obtenir à temps les autorisations nécessaires auprès de : D.D.T. - D.R.I.E.E. - C.G. 91.

Le PNR de la Haute vallée de Chevreuse ne pouvant intervenir (car la commune du Val St Germain se trouve hors de leur périmètre) nous a prodigué tous ses conseils pour la réalisation de ce Crapauduc.

## LOCALISATION

L'opération de sauvegarde des Batraciens se situe sur le lieudit "Le Marais", commune du Val St Germain, plus précisément vers la "Mare à Quinte" sur le RD 132 qui s'en va vers St Chéron en longeant la clôture du domaine du Château du Marais.



## PROBLEMATIQUE

Le crapaud commun (*Bufo bufo*) est un batracien aux mœurs essentiellement terrestres. A la sortie de l'hiver, dans une période allant du 20 février au 15 avril environ, il va avec des milliers de ses congénères entreprendre sa migration pour aller se reproduire dans les mares qui l'ont vu naître.

Il y reste alors d'une à trois semaines avant de retourner dans les bois pour y passer le restant de l'année.

Affaiblis par leur longue période d'hivernage ces batraciens sont exposés à de multiples prédateurs (putois, sangliers, rapaces, oiseaux et reptiles). Il devra parcourir quelque fois

plusieurs kilomètres avant d'atteindre la mare. Souvent nous rencontrons des mâles déjà en position sur leurs femelles qui avanceront ainsi plus lentement.



Un autre facteur de régulation est d'origine anthropique : des études réalisées en Alsace et par le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse sur les effets de la circulation automobile ont révélé que 40 à 60 % des crapauds pouvaient périr écrasés.

L'accumulation de cadavres sur la chaussée rend dangereuse la route devenue glissante.

La construction de crapauducs temporaires comme le nôtre ou permanents à l'exemple de celui construit sur la route d'Ablis à Dourdan, ainsi que de brèves interruptions du trafic routier sont à l'heure actuelle les seules stratégies permettant d'éviter ces morts massives.

## **LA CONSTRUCTION**

Les 25 et 26 février une douzaine de personnes parmi lesquelles des membres de Natur'Essonne, des bénévoles des communes de St Cyr sur Dourdan et du Val St Germain ainsi que trois sympathiques et efficaces agents du C.G. 91 issus du Service de l'Environnement, ont construit le "Crapauduc" du Marais.

Que toutes ces personnes soient encore ici remerciées pour leur action enthousiaste et combien efficace pour la sauvegarde des batraciens.



Le dispositif était constitué de piquets plantés tous les 5m sur les bords de la chaussée. Une cordelette était ensuite tirée entre les piquets. L'ensemble était recouvert d'une bâche dont

le bas était enterré dans une tranchée préalablement creusée. Ceci pour empêcher les crapauds de passer sur la route dans les deux sens "aller" et "retour" de migration. Tous les dix mètres des seaux étaient enterrés afin de récupérer les crapauds qui suivaient ainsi la "barrière" installée.



Tout ceci a nécessité l'utilisation d'une foreuse pour les piquets et de beaucoup de temps et d'efforts de la part des bénévoles. Une trancheuse aurait été la bienvenue pour la réalisation de la tranchée ; cela n'a pas été possible cette année pour des raisons de coût et de transport.

## **LE RAMASSAGE ET LE COMPTAGE**

La migration se déroule le soir à la tombée de la nuit, particulièrement quand le temps est doux et pluvieux. Chaque matin, 7 jours sur 7, les bénévoles ont ramassé les crapauds pendant 46 jours consécutifs.

Au début nous pensions que les crapauds se rendraient dans la Mare à Quinte, mare qui se situe sur le côté droit de la route en allant vers St Chéron, c'est à dire avant le dispositif construit. Mais dès les premiers jours, nous avons constaté que les crapauds se rendaient dans les mares situées dans le domaine du Château du Marais. D'ailleurs il s'est avéré par la suite que la Mare à Quinte n'était pas du tout fréquentée par les batraciens mais leur servait, en quelque sorte, de lieu de passage.

Une première "grosse traversée" s'est déroulée les 26 et 27 février; il était temps de construire le crapauduc !

Pendant "l'aller" nous avons constaté une migration importante du 10 au 20 mars. Avant le 10 mars le temps était froid avec des gelées matinales.



Le "retour" s'est effectué en masse entre le 27 mars et le 1<sup>er</sup> avril. La migration a diminué progressivement pour s'arrêter le 12/04, date un peu précoce due à l'exceptionnel beau temps sec de ce mois d'avril 2011. C'est à cette date que le dispositif a été démonté.

## **RESULTATS DE L'OPERATION**

Cette opération nous a permis de sauvegarder **2300** crapauds et a été l'occasion de sensibiliser beaucoup de personnes qui se sont montrées très intéressées par cette opération.

Nous avons donné une petite formation sur le terrain afin que tous les bénévoles connaissent mieux ces batraciens et essayent de déterminer leur sexe.

Nous avons donc pu établir ce tableau avec plus de précisions :

ALLER	<i>Crapauds Mâles (Bufo bufo)</i>	<i>Crapauds Femelles (Bufo bufo)</i>	<i>Tritons palmés Mâles</i>	<i>Tritons palmés Femelles</i>
	435	704	0	4
RETOUR	<i>Crapauds Mâles (Bufo bufo)</i>	<i>Crapauds Femelles (Bufo bufo)</i>	<i>Tritons palmés Mâles</i>	<i>Tritons palmés Femelles</i>
	575	559	0	1
TOTAL	1010	1263	0	5
			TOTAL ALLER M+F	1139
			TOTAL RETOUR M+F	1134
TOTAL CRAPAUDS M+F	<b>2273</b>			
TOTAL TRITONS M+F	<b>5</b>	<b>GRENOUILLES AGILES</b>	4	
TOTAL CRAPELETS	<b>24</b>	<b>COULEUVRE A COLLIER</b>	2	

On remarque ainsi que le dispositif a bénéficié au crapaud commun et aux crapelets. Il est à noter que ces derniers, compte tenu de leur taille (2 à 3 cm) sont probablement nés tardivement l'année dernière et ont hiverné dans le domaine du château dans les bois entourant les mares. Ils se sont joints à leurs parents pour effectuer la traversée dans le sens retour vers la forêt.

Nous avons trouvé des tritons palmés, grenouilles agiles qui sont aussi forestières et deux jeunes couleuvres à collier (20 cm) près de la mare.

Nous constatons que le nombre d'individus à l'aller est équivalent à celui du retour ; cependant il sera à vérifier si cela se confirme pour les prochaines années. La détermination du sexe sera à améliorer dans le futur.

## **CONCLUSION**

Nous avons malheureusement comptabilisé environ 200 crapauds écrasés soit dans la montée soit après le virage de la Mare à Quinte.

Nous n'avons pas pu "protéger" la zone où nous garions nos véhicules comme nous le désirions. Nous espérons, pour l'année prochaine, une plus grande coopération du propriétaire des terrains limitrophes pour nous permettre une extension du dispositif à ce niveau.

Nous souhaiterions aussi prolonger un peu le crapauduc en aval et en amont après la Mare à Quinte et disposer de moyens techniques supplémentaires.

Merci encore à nos enthousiastes et sympathiques bénévoles, et à l'année prochaine.

Michelle Rémond et Joël Brun  
Naturessonne